

*Présents : Dominique Henrot, Patrick Rateau, Phiou Roggerone, Colas Mouton, Djé Permingeat, Annick Héraud, Carline Héraud, Patricia Gianni, Fabienne Raimbault, Philippe Lebeau, Brigitte Rebout, Florent Pons, Cathy Boissin, Pierre-Marc Pillot, Pascale Prévit, Sophie Caumon ; Yves Garcia, Sylvie Massuco*

**Ordre du jour :**

- CR CHS
  - Préparation Congrès Académique 2014 : Répartition des tâches pour organisation et conduite des débats
  - Organisation du SNEP académique et des bureaux départementaux
  - Bilan des actions menées : TZR ; Coordo ; UNSS
  - Syndicalisation : « l'affaire de tous » = 1 syndiqué chacun
- (Syndicalisation l'affaire de tous : être à jour, voter et faire voter)

1. CHS (intervention de Pascale Prévit)

Ca bouge au niveau départemental et académique : remontées d'établissements où ça va mal.

La culture des CHS prend forme, l'administration commence à comprendre qu'il faut qu'elle travaille de concertation avec nous :

Quelques missions accomplies ou à accomplir et outils de recueil des données :

- Visites d'établissement par rapport au droit de retrait
- Hygiène dans une cantine
- Accident de service
- Risques psycho sociaux : difficultés de management => souffrance au travail
- Outils : Assistants de prévention + registres : le chef de service doit transmettre les données et agir y compris sur la prévention des risques..
- Santé des profs d'E.P.S : ils vont mal surtout après 50 ans => cela nécessite une rubrique dans le fameux registre pour faire valoir nos droits dans le combat pour la pénibilité. Il y a des profs d'EPS dans les CHS départementaux. Ils sont disponibles pour tout problème individuel.

Ex Faby : collège Wallon. L'administration commence à comprendre qu'on travaille ensemble et à avoir peur de notre potentiel d'action.

- Questionnaires mis en place rps +difficultés => chef d'établissement doit faire un rapport et précise les modalités de la réception du CHS. Le but est de mettre en place les actions de prévention.

Pb : Le SNES y voit aussi non seulement le moyen d'agir, mais aussi de récupérer des heures.

Remarque de Florent Pons sur les élections pro : ce qui est compliqué avec le SNES c'est qu'ils veulent être partout. Le SNUIPP est prêt également à sauter sur les places d'éligibles pour obtenir des postes. Une des raisons invoquées est la parité...

Il y a des combats de notre part pour que les sièges soient occupés par des gens qui oeuvrent réellement et pas seulement pour de la représentation.

Le bulletin académique FSU sur les élections pro : thème sur les conditions de travail CHCST =>encart à réaliser par le SNEP . On cherche à rester sur ce domaine car on y a des choses à faire valoir de par notre spécificité.

Remarque de Faby sur Wallon : le chef est harceleur, la collègue EPS impliquée l'est à partir du moment où elle demande à voir les comptes de L'AS. Affaire en fait éminemment politique. L'intersyndicale s'est constituée progressivement. Le SNES n'y est rentré que très tardivement. La CHST départementale est saisie très rapidement mais a connu une résistance de l'IA. Affaire conclue par le retrait du chef d'établissement. Il a fallu intervenir directement auprès du ministère et la menace de grève de la faim pour obtenir des actes. Les enseignants opposés au chef d'établissement ont eu des journées de salaires retirées malgré la victoire de leur cause.

Remarque de Dom Henrot : leur rappeler sans cesse que ces instances ont fonctionné historiquement par la présence du SNEP investi pour l'ensemble de la profession. Les dossiers sont maîtrisés. Le problème, est que pour agir, le SNES a davantage de moyens (nombre de décharges bien plus important). Il faut se battre pour conserver notre place, nous trustons deux sièges pour conserver la même influence.

Autre exemple : il y a encore des propositions étiquetées SNES lors d'instances FSU, ce qui met en danger les propositions consensuelles des petits syndicats FSU. C'est le SNES qui tire bénéfice de tout ça car c'est le syndicat le plus puissant. Il y a un pb de SNES dans l'acad qui n'existe peut-être pas ailleurs.

Dom Henrot : Concernant les CTA, les titulaires et suppléants siègent, ce qui n'arrive pas au CTD, ce qui rend difficile la composition de la liste, surtout que certains représentants ne viennent pas quand les sujets ne les concernent pas. Le SNEP, lui est toujours intervenu pour des sujets autres que l'EPS. Le SNEP a toute sa place et l'enjeu est important.

## 2. CONGRES :

Peu de temps et beaucoup de travail. Nouvelles modalités de travail. Il n'y a que des textes d'introduction avec un questionnement qui engage de nombreuses problématiques. Il s'agit de recentrer et d'organiser : laisse-t-on tous les thèmes sans les approfondir ou fait-on un choix parmi les sujets jugés fondamentaux ?

Proposition de déroulement du congrès académique par Florent Pons.

Il faut laisser du temps aux présidents de séance pour rédiger les propositions car rien n'est encore écrit. Puis on peut amender les thèmes. On pourra transmettre les questions restantes pour que des collègues spécialistes puissent rédiger ensuite des textes, même s'ils ne sont pas présents au CA=> Nécessité de produire des textes concis.

Le questionnement peut prendre appui sur une illustration locale (ce que souhaite le national).

Colas : cela nécessite des synthèses à répétition si les sujets ne sont pas préparés longtemps en amont.

Le Var se réunit trop tard pour que l'on puisse se baser sur leurs remontées pour préparer le congrès. Ne pas balayer trop de thèmes pour aller au fond des choses sur les éléments prioritaires, pour une réelle efficacité.

Cathy : on ne peut pas être exhaustif. Il faut juste rendre compte de la richesse des débats, ces derniers étant faits pour réajuster et se mettre vraiment d'accord et affiner les remontées vers le national.

Organisation et présentation des thèmes : 2 ou 3 représentants pour bien mener les débats, qu'ils soient une vraie synthèse. L'un rapporteur, l'autre donnant la parole.

Dominique : le CA peut désigner aujourd'hui des contrôleurs financiers de chaque département pour gagner du temps sur ces sujets lors du congrès. Celui qui anime le débat ne doit pas avoir une autre tâche et être capable de relancer, de rebondir après avoir isolé les idées porteuses.

Le pb qui apparaît est : traite-t-on chacun tous les thèmes et toutes les questions des thèmes ?

Divise-t-on les commissions ? oui mais attention au moment de rédaction car qui dit plus faible effectif, dit nouvelles synthèses à rédiger.

Flo préfère réserver quelques temps de latence et en profiter pour faire du tri sur le nombre de questions et de thèmes traités par chacun.

Patricia : les comptes sont déjà vérifiés. Il y a un bilan récapitulatif. Elle pense que s'il doit y avoir un vote, celui-ci doit porter sur les choix politiques d'utilisation de l'argent. Sinon cela peut être très rapide et facile, surtout à cette heure (après le repas).

Colas : dégager un maximum le vendredi après-midi pour ne pas voter les textes et amendements quand il n'y a plus personne.

La finalisation des textes doit donc arriver le plus tôt possible surtout pour les questions les moins débattues. Certaines peuvent déjà être rédigées au sein des départements y compris celles qui ne seront pas abordées au congrès.

- **Comment s'y prend –on aujourd'hui :**

Les thèmes : explicitation : les questions sont déjà posées : on lit , on annote, on commente. Puis on propose des rôles pour chacun et des éléments de réponses.

## **THEME 1 pour une société solidaire et démocratique**

Flo : 3 parties : générale / éducatif / sport

Contact intervenant jeudi pour partie **générale**. Une ou deux questions le concernant. Pour le général, le national le fera sans doute mieux que nous . Sur la partie **éducatif**, les années charnières qu'on veut développer, comment développer les groupes de besoin, les groupes mixtes. Formation initiale et continue ? Le temps scolaire, comment le repenser. Les enfants hors temps scolaire : + dans les familles ou + hors des familles.

**Sport** : une ou 2 questions avec la richesse de Sébastien.

Cathy : réforme fiscale et emploi sur le **général**

**Educatif** : rythmes : ce qu'on en pense et comparaison avec le SNUIPP (rapport temps scolaire et périscolaire), rapports avec les parents d'élèves à ce sujet

**EPS** : préciser la culture commune.

Mettre en avant les ESPE , il y a des différences entre les acad et un manque de clarté : sujet pour David Sette et Carline.

**Sport** : relation avec l'objet culturel qu'est le sport.

Faby : il doit y avoir un temps sur le **général** : aligner des chiffres sur le fait que la crise n'est pas pour tous :

Bettencourt , Dassault et consors.

Répercussions sur la santé des français par rapport aux effets de la requête des patrons de diminuer les charges sociales et son implication sur la sécu.

En quoi l'EPS peut en limiter les effets sur la santé publique ?

sur les rythmes scolaires on est un peu à la traîne . L'IA nous dit que l'on a rien à y faire, d'où l'inertie.

Colas : rythmes à coupler avec la santé et la territorialisation, ce lien est un élément de réponse intéressant à ce questionnement. On peut même en faire découler des revendications. Pour les intervenants, déterminer qui est assez fin sur la question pour en parler en profondeur et animer la production de revendications. Sur le **général** : on devrait s'arrêter sur les problèmes de racisme et de montée des extrêmes.

**Education** : questionner les collègues sur l'acte 3. Le système est présenté comme générateur d'échec. Que manque-t-il aux collègues pour, pouvoir, sur le terrain, outiller les élèves afin de les faire réussir dans le système. Ou comment les aider à faire évoluer le système.

Carline : d'accord avec Colas, mais ajouter quelque chose sur les formations universitaires : comment diminuer les inégalités sociales à l'université.

Dominique : **partie générale** : il doit y avoir débat surtout au niveau de la réforme fiscale ex : bonnets rouges, quenelles .... Comment se positionner en tant que professionnels pour ouvrir les yeux à nos élèves sur ces problèmes de société.

Comment va-t-on vivre la mise à distance du pouvoir de décision du citoyen , avec l'éloignement des instances.

**Sport** avec Sébastien : pb : responsable du sujet au niveau national et local=> beaucoup de travail pour lui, aussi doit-on l'aider pour qu'il puisse porter nos idées au plus haut niveau.

Sylvie : quid des formations professionnelles. Doit-on vraiment garder les élèves jusqu'à 18 ans ?

Pascale : la place de la fille, de la femme à l'école, le racisme.  
Comment lutter contre toutes les discriminations ?

Colas : question de l'échec scolaire d'un point de vue général et pas purement EPS  
L'animateur doit faire entrer ces thèmes là de façon transversale. Comment peut-on lier le péda, l'économique  
...

Colas : thème 1 => quelle école pour quelle société ? Comment dans ce cadre sociétal, on va penser l'école ?  
Comment la modifier ? Comment voit-on notre rôle d'enseignant et pour quelle société ?

Sophie : élève adaptable ou élève revendicatif ? Comment intervenir pédagogiquement pour entraîner un minimum de recul et de réflexion sur les données qu'il « ingurgite » et d'autonomie face à la société de consommation ?

(Reprise du CDA à 14h)

*Point sur la syndicalisation :*

*Patricia : Ce n'est pas mal du tout, pas en retard, plutôt correct avec un bémol pour le var (-3)*

*218 mais on pourrait faire mieux, action téléphone aux non à jour et anciens syndiqués doit être menée.*

*Objectif avec les non à jour 308*

*Syndicalisation des retraités*

*Sur les 28 non renouvelés, la relance a été payante.*

*Flo :*

*Si l'on compte les non à jour + les anciens adhérents, on a un potentiel de 350 adhérents*

*La Nationale lance « opération rattrapage », toutes les mise à jour pourront être déclarées en décembre pour bénéficier du dégrèvement sur l'imposition 2013.*

Suite du travail sur les thèmes du congrès :

**Thème 2 :** après quelques minutes de lecture, Colas rappelle la volonté du national de prolonger les travaux faits sur le manifeste, les Etats généraux et l'enquête flash sur les programmes...

Propose de réfléchir sur l'entrée 1 pour le thème 2

Réduction des inégalités scolaires, place et rôle de l'EPS

Ainsi que « La tension entre l'exigence des programmes et les procédures de certification » : garder le rôle concepteur du prof d'EPS = Fil rouge des quatre thèmes

Florent indique qu'il faut rentrer dans le concret, quel type de programme, quelle type d'évaluation, l'entrée par le métier, quelle type de classification, recentrage sur la liberté des équipes

Phiou souligne que si les programmes sont un cadre, la certification est un carcan...on devrait évaluer ce que l'on enseigne. Il réclame au SNEP des propositions directes sur les programmes et la certification

Faby : CCf menace le bac sous sa forme ponctuelle qui nous mettrait en porte à faux par rapport aux autres disciplines, on pousse les collègues à tricher pour s'adapter à la forme. Le pack EPS en était une illustration. Elle rappelle le contexte de l'apparition des programmes et les motivations : se donner la garantie que chacun ne fait pas sa salade dans son coin et c'était aussi un levier pour obtenir des installations

**Choix pour Thème 2 : Prof concepteur comme entrée : « Comment et dans quel cadre d'enseignement, un enseignant EPS concepteur peut-il impacter sur la réussite à l'école ? »**

**Animateurs: Djé + P.Marc**

### **Thème 3**

Flo : Le statut des enseignants : Le document de travail du gouvernement poussait vers une annualisation. Redéfinir les missions sous trois chapeaux : L'enseignement ; Préparation suivie de l'élève ; Responsabilité particulière  
1607h étant la base de calcul pour les enseignants

Plus de maxima de service,

Augmentation du pouvoir des conseils pédagogiques

Carline : C'est de la revendication d'Enseignant concepteur, que va découler les conditions exigibles et un déroulement de carrière.

Faby : Utilisation du vocable « Obligation Réglementaire de Service » de la réforme sur les maxima de service, est inacceptable. Comme si on acceptait la chose.

Il faut revenir sur les mandats ou les repréciser 18 avec 15+3 et 15 avec 12+3 pour les agrégés

Poursuivons nous l'alignement de service ? Doit-on y voir du donnant donnant avec le ministère en contre partie du décret sur l'AS

Colas : les discussions du CDNE vont à l'encontre de cette hypothèse, le texte est une demande de mandat clair.

D'autant que sur ces discussions le snep ne pèse pas lourd à la table des négociations.

La difficulté repose sur le fait que la mobilisation des collègues reposait sur l'assimilation à l'éducation nationale, par l'idée d'assimilation aux certifiés...peut être qu'aujourd'hui c'est la particularité de notre statut qui nous protège.

Comment l'expliquer aux collègues ?

Pierre marc : L'essentiel réside dans la spécificité de notre métier et sa pénibilité. donner des perspectives de fin de carrière comme la cpa ; Proposition du manifeste retour des fins de carrière de par notre spécificité

Cathy fait lecture du courrier du snep à Peillon sur l'avancée des travaux et rappelle les particularités de notre métier. ORS pour tous les prof sauf pour les eps...

Colas indique que 2 thèmes n'apparaissent pas dans les documents de travail : Retraite et

Remplacement TZR

***Choix pour le Thème 3 : Spécificité de notre statut et l'enseignant concepteur.***

***Animateur du thème : Colas ; Pascale et Carline***

### **Thème 4 : syndicalisation**

Phiou : Problème de syndicalisation et notre place sur la FSU

Manque de considération du snes et la FSU, malgré le même courant : Unité action

Ne doit-on pas traiter ce thème à l'éclairage de nos tensions avec le snes

Cathy : le thème interroge l'image du syndicat pour l'extérieur. Comme faire pour fonctionner ?

« Vendre » ses victoires pour quelles soit visibles aux collègues.

Colas : La problématique pour la FSU c'est d'exister au niveau de la fonction publique. Si elle reste majoritaire au niveau de l'enseignement, elle ne franchit pas la barre sur l'ensemble de la fonction publique. Donc elle est inopérante, d'où l'idée d'un rapprochement avec une autre fédération : la CGT étant de tous nos combats c'est naturellement que la FSU se tourne vers cette fédération. Les collègues sont-ils préparés, comprennent ils les enjeux, sont-ils conscients de l'avenir de la FSU si la mobilisation n'est pas plus forte...il me semble que le débat doit se poser comme ceci.

Carline : CGT a relégué les syndiqués de l'enseignement. Elle a ouvert son champ de syndicalisation sans une vraie réussite, d'où les yeux doux à la FSU.

Faby : Cependant à notre tour la FSU a ouvert sa syndicalisation aux autres membres de la fonction publique marchant à son tour sur les plates-bandes de la CGT. Ce syndicalisme doit peser sur le contenu, ou met-on la barre ? Qu'est que la transformation sociale ?

Intérêt général / intérêt collectif

***Choix pour le Thème 4 : Notre place dans la FSU et son avenir dans le champ national.***

***Animateurs : Flo et cathy***

### 3. Bilan des actions menées : TZR ; Coordo ; UNSS

#### *Election départementale*

Oubli sur la liste du var d'un nom : Granet Valérie

Faby : Reconnaît l'oubli.

Une déclaration au congrès départemental puis académique pour l'intégration de la collègue

#### *Point sur les combats*

La deuxième heure de coordonnateur

La mobilisation nationale a eu une résonance particulière dans notre académie qui est confrontée à des paiements d'heures de coordination. Une audience a été obtenue sur le sujet en présence des collègues. Elle a débouché sur un écrit pas satisfaisant mais qui a le mérite d'ouvrir une brèche que le national est prêt à exploiter. Le national n'exclut plus le recours administratif.

Le snep suit le dossier.

#### *Tzr et mouvement*

Phiou retrace le déroulé des événements : la demande des avancées pour bonifier les TZR ( bonifs sur Vœu géo) a été acceptée dans un 1<sup>o</sup> temps par le rectorat puis rétroaction de celui-ci avec seulement bonif sur fonction ( 50 pts + 10 points par an). Il a été difficile de travailler avec le rectorat mais aussi avec le SNES sur ce dossier car il avait donné mot d'ordre de ne pas faire remonter les propositions en préalable avant de se rétracter sans nous en aviser.

Flo explique la position du snes : 700 tZR pour 3000 voies ; Pas la même problématique que nous car, leurs TZR peuvent retrouver un poste fixe en moyenne au bout de 4 ans et demi max

Malgré tout Florent a expliqué au SNES que nos propositions n'impactaient pas leur situation. La bonification proposée ne change rien pour leur mandant.

***Fin du CDA à 17H00  
Sophie CAUMON / Colas MOUTON***